

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

N° d'article 06034800

Identification de substance / produit

UFI YDQ8-U1KA-X00T-SXYK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Produit chimique pour synthèse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9100 HerisauNo. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch
responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Desen. Expl. 1	H206
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

H206 Danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite.

H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P264 Se laver ... soigneusement après manipulation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient 2,4,6-trinitrophénol

Informations complémentaires

Autres informations

La vente au grand public est interdit en Suisse

2.3. Autres dangers

Explosif à l'état sec.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Poids moléculaire

Valeur	229.10	g/mol
--------	--------	-------

Composants dangereux

2,4,6-trinitrophénol

No. CAS	88-89-1				
No. EINECS	201-865-9				
Concentration	>= 50	<	66	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
Expl. 1.1	H201				
Acute Tox. 3	H301				
Acute Tox. 3	H311				
Acute Tox. 3	H331				

ATE	orale	200	mg/kg
cATpE	dermale	300	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	0.5	mg/l

Autres ingrédients

eau

No. CAS	7732-18-5				
No. EINECS	231-791-2				
Concentration	>= 25	<	50	%	
Le renvoi: [4]					

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler aussitôt un médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Perte de connaissance, Débilité, Crampes ou douleurs musculaires, Céphalées, Vertiges, Nausées, Vomissements, Diarrhée

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeOxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde d'azote (NO_x)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Protection respiratoire - Note. Eviter la formation de poussières. Ne pas inhale les vapeurs. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Mettre les personnes en sûreté. Ne pas inhale les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".
Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter la formation de poussières. Eviter la formation d'aérosol. Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Ne pas inhale les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	5	25	°C
--------	---	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser de récipients métalliques.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Bases, Agents réducteurs, Métaux

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	1	Matières dangereuses explosives
Classe de stockage (Suisse)	1	Matières explosives

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver sous eau. Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

2,4,6-trinitrophénol

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	0,1 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	0,1 mg/m ³

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Remarque: H S; Haut, Auge; NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire - Note

Appareil de protection respiratoire autonome. Masque complet

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

Épaisseur du gant 0.11 mm

Temps de pénétration 480 min

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Protection du visage; Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière solide

Couleur jaune

Point de fusion

Valeur 122 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclair

Valeur 150 °C
méthode closed cup

valeur pH

Remarque N'est disponible

Viscosité

Remarque N'est disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow 1.33

Pression de vapeur

Valeur 1 hPa
température 195 °C

Densité et/ou densité relative

Valeur 1.80 g/cm³
température 20 °C

9.2. Autres informations

Hydrosolubilité

Remarque soluble

température d'auto-inflammabilité

Valeur 300 °C

propriétés explosives

évaluation pas de données

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Risque d'incendie par évaporation à sec de la phase aqueuse.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'incendie par évaporation à sec de la phase aqueuse. battement. friction. Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Flammes. Etincelles. Protéger de la chaleur et du froid extrêmes. Risque d'incendie par évaporation à sec de la phase aqueuse.

10.5. Matières incompatibles

Bases, Réactions avec les agents réducteurs, les métaux lourds. Sels des métaux lourds, De l'ammoniaque

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	307.697	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

2,4,6-trinitrophénol

Espèces	rat	
DL50	200	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	461.545	mg/kg
6		
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

2,4,6-trinitrophénol

Remarque Ne pas documenté.

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	0.7692	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Corrosion/irritation cutanée

Substance de référence	2,4,6-trinitrophénol	
Remarque	Aucun données connues.	

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Substance de référence	2,4,6-trinitrophénol	
Espèces	lapin	

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**2,4,6-trinitrophénol**Espèces lapin
évaluation Non irritant**sensibilisation**Substance de référence 2,4,6-trinitrophénol
Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.**Mutagénicité**Substance de référence 2,4,6-trinitrophénol
Remarque Aucun données connues.**Toxicité pour la reproduction**

Remarque Aucun données connues.

Cancérogénicité

évaluation Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinien chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation de vapeurs en concentration élevée peut provoquer des irritations des yeux, de la nez et des voies respiratoires. Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et absorbé par la peau. risque d'affections hépatiques et rénales. En cas d'ingestion: momissement. diarrhée. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Inhalation. Peut provoquer de la fatigue et de l'inconscience. risque d'affections rénales.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Remarque Aucun données connues.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow 1.33

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

Indications générales

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	B		
14.1. Numéro ONU	1344	1344	1344
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	TRINITROPHÉNOL (PICRIC ACID), HUMIDIFIÉ	TRINITROPHENOL (PICRIC ACID), WETTED	TRINITROPHENOL (PICRIC ACID), WETTED
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	4.1	4.1	4.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Nom commercial: Acid picrinicum (ca 40% Wasser)

Numéro de la matière: 060348

Version: 5 / CH

Date de révision: 14.01.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 14.01.25

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**Classe de contamination WGK 2
de l'eau (Allemagne)Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H201	Explosif; danger d'explosion en masse.
H206	Danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection; risque accru d'explosion si la quantité d'agent désensibilisateur est réduite.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Desen. Expl. 1	Substances/mélanges explosifs désensibilisées, catégorie 1
Expl. 1.1	Explosif, Divisions 1.1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.